



DECLARATION FNEC-FP-FO CHSCTA 8 AVRIL 2021

Alors que depuis plus d'un an, les personnels de l'Education Nationale doivent faire face à une situation, dans laquelle on leur impose des consignes et des protocoles, qui aggravent leurs conditions de travail, le 31 mars, le Président a fait de nouvelles annonces concernant les établissements et les personnels de l'Education Nationale.

Encore une fois, rien n'avait été anticipé ! La FAQ, qui nous le rappelons n'a aucune valeur réglementaire, est arrivée le 3 avril. Imposant aux personnels de s'organiser dans une cacophonie de consignes contradictoires sur le terrain : liste des professions considérées comme prioritaire variable d'un département à l'autre, d'une circonscription à l'autre, volontariat plus ou moins obligatoire suivant les DASEN, les chefs d'établissement ou les IENS, obligation du distanciel à certains endroits, organisation variant d'un établissement à un autre, d'un service à un autre...

Plutôt que de répondre aux revendications, le président Macron et son ministre Blanquer renvoient une nouvelle fois sur les personnels et les parents d'élèves la gestion du chaos qu'ils ont eux-mêmes organisé c'est inacceptable !

Aucun personnel, aucun parent d'élève ne peut se satisfaire du fait que les élèves soient une nouvelle fois privés d'école. D'autant que les problèmes informatiques rencontrés privent de nombreux élèves d'accès aux cours à distance. Notre ministre dans une déclaration pathétique tente de camoufler ses propres manques, en renvoyant la responsabilité vers un ennemi extérieur !

Cette fermeture est la conséquence du refus d'ouvrir de nouveaux lits dans les hôpitaux qui conduit à leur saturation. Pire, ce gouvernement persiste à fermer des lits et prévoit même de fermer des hôpitaux comme Beaujon et Bichat.

C'est la conséquence du refus constant de créer les postes nécessaires dans l'Éducation nationale, et de recruter de façon massive, alors que le ministère a rendu des centaines de millions d'euros au budget pour l'année 2020 ! Les établissements sont aujourd'hui en grande tension, partout il manque des personnels et la crise sanitaire ne fait qu'aggraver un problème récurrent depuis des années. Et qui ne disparaîtra pas avec le virus !

Si l'éducation est le « combat du siècle » comme l'a dit le Président Macron, alors pourquoi n'annule-t-il pas immédiatement toutes les suppressions de postes et de classes dans les écoles, collèges et lycées prévues à la rentrée ? Pourquoi ne crée-t-il pas immédiatement les postes et classes nécessaires ? Pourquoi ne recrute-t-il pas tous les fonctionnaires indispensables au bon fonctionnement de l'Education Nationale : enseignants, AED, administratifs, CPE, assistantes sociales et personnels médicaux ? Pourquoi poursuit-il le transfert de l'enseignement professionnel vers le privé via l'apprentissage ? Pourquoi ne donne-t-il pas un vrai statut et un vrai salaire aux AESH, et n'abandonne-t-il pas les PIAL ?

La FNEC FP-FO le répète, le premier des gestes barrières c'est la création des postes nécessaires. Il faut des enseignants, des personnels administratifs et médico-sociaux sous statut et non des contractuels recrutés à la sauvette.

Cette fermeture des écoles, c'est aussi la conséquence du refus depuis un an des mesures de protection efficaces demandées en permanence par la FNEC FP-FO : dépistage réel et sérieux

confié à des professionnels sans surcharger les écoles et établissements déjà submergés, masques réellement protecteurs en nombre suffisant et vaccination pour les personnels qui le souhaitent !

Le confinement a démontré que les enseignants ont un rôle essentiel. Ils ont toujours répondu présents et ont assuré la prise en charge des élèves malgré des protocoles fluctuants au gré des déclarations du 1er Ministre, du Ministre de la santé et du Ministre de l'Éducation Nationale. Est-il utile de rappeler que le 1er mort de la Covid en France était un enseignant ?

Le Ministre, le Recteur dans des discours de façade, louent le travail des enseignants dans cette période critique et inédite. Est-ce pour qu'ils acceptent mieux la maltraitance infligée par l'administration dont ils sont victimes ? On est en droit de se le demander. Il y a un décalage entre les discours et la réalité du terrain !

Les enseignants n'ont-ils pas droit au même titre que les autres professions dites à risques d'être protégés pour exercer leur métier et d'être intégrés dans le plan de vaccination ?

S'ajoute pour beaucoup la crainte pour eux mais aussi pour leur entourage, la lassitude voire la fatigue de cette « non-vie ».

Le Président de la République a évoqué la mi-avril pour la vaccination des enseignants volontaires : c'est un peu tard, la protection n'est effective qu'après un minimum de deux semaines ! Preuve que la campagne de vaccination comme la distribution des masques et l'approvisionnement en tests est un fiasco !

Les personnels sont au bord de la rupture et c'est le moment que choisit notre ministre pour tenter d'imposer des réformes calquées sur le management d'entreprise, la culture du « résultat », la pression dépourvue de sens sur les personnels.

Il tente de mettre en place tout ce que nous dénonçons depuis des années : entretiens de carrière menés sur la base des courbes de résultats aux évaluations nationales intégrant les références aux catégories socio-professionnelles figurant dans les fichiers des établissements, formations en constellation mettant en œuvre la co-observation, évaluation externe des établissements notamment par des pairs, restructurations massives des services, destruction et disparition de ceux de la jeunesse et des sports ...

Les très larges mobilisations qui ont eu lieu dans toute la France contre les suppressions de postes et les fermetures de classes attestent du refus des personnels. Les collègues exigent la satisfaction des revendications.

Aujourd'hui, jeudi 8 avril, ce sont les AESH, personnels que le ministère persiste à maintenir la tête sous l'eau en leur refusant un vrai statut et un vrai salaire, qui se mobilisent. La mise en place des PIAL venant accentuer une précarité déjà insupportable.

D'un côté, notre ministre crée les conditions de ce qu'il appelle les risques psychosociaux par toutes les mesures mises en place et de l'autre, il tente, à travers sa feuille de route RH d'associer les organisations syndicales dans l'accompagnement des collègues pour qui les conditions de travail deviennent insupportables.

Alors qu'aucune leçon n'a été tirée du suicide de Christine Renon, de Jean Willot, de Jean-Pascal Vernet, que les tâches continuent de s'amonceler sur les directeurs d'école, les chefs d'établissement et tous les personnels, que de nombreux collègues craquent, que la protection fonctionnelle est galvaudée, que certains collègues demandant de l'aide n'obtiennent qu'injonctions en retour ou accompagnement PPCR, que les CHSCT sont malmenés, les organisations syndicales

sont invitées à participer à des groupes de Travail sans que la question des moyens ne puisse être évoquée. L'institution attend des organisations syndicales qu'elles acceptent ce jeu de dupes.

La FNEC FP FO ne le fera pas. En matière de prévention des risques professionnels, nous savons qu'il faut mettre en œuvre des mesures de protection primaire.

La protection primaire, c'est aujourd'hui protéger les agents en créant des postes, appliquer les obligations du Code du travail en matière d'EPI, et cesser les contre-réformes qui sont génératrices du mal-être au travail. Cesser de supprimer les postes, de restructurer les services, de surcharger les collègues, de territorialiser l'école, de mettre en œuvre le management d'entreprise...

C'est cela que nous attendons.